

CONSEIL D'ECOLE
du 11 mars 2019 à Faramans
version corrigée du 02/04/2019

Date : le 11/03/2019

Heure de début : 18h05

Ordre du jour :

- Evolution des effectifs et prévision des effectifs.
- Projets réalisés et à venir
- Suivi des travaux
- Questions de parents

Mr GANDON, directeur à Faramans, préside le conseil d'école.

Informations diverses

- Circonscription de la Dombes :

M. BILLODY exercera la fonction d'IEN par intérim jusqu'au 21 mai.

- Dématérialisation de Procès Verbal du conseil d'école :

A partir du présent conseil, les comptes-rendus des conseils d'école seront dématérialisés. Vous pourrez les retrouver et les consulter en ligne sur le blog de l'école de Saint-Eloi, sur le site des communes de Faramans et Saint-Eloi. Ils seront aussi disponibles à la lecture sur le panneau d'affichage des différentes écoles. Si un parent souhaite en avoir un en format papier, il en fera la demande au directeur. Les écoles communiqueront à ce sujet dans les cahiers de liaison.

1- Evolution des effectifs

- 1 arrivée en CM2 dans la classe de M Gandon
- 2 arrivée en CM1 dans la classe de Mme Chevrot remplacée jusqu'à la fin de l'année par Mme POURRET et Mme BOUCHARDY
- 1 arrivée en CE1 dans la classe de Mme Barras
- 1 arrivée en PS dans la classe de Mmes Guichard et Laktineh
- 2 départs en GS et PS
- 1 départ en CE2, 2 départs en CM1 dans la classe de Mme Chevrot Soit un total de 150 enfants sur le RPI.

2- Prévisions des effectifs Rentrée septembre 2019

12 (d'après les naissances 2016 dans les communes du RPI) + 5 scolarisations en PS Rappel : les inscriptions des PS se feront le mardi 7 mai après la classe. 14 départs de CM2 vers le collège Peu de variation à prévoir au niveau des effectifs lors de la prochaine rentrée. L'école n'est pas concernée par les changements de la carte scolaire.

3 Projets

*Piscine

Les CP-CE1-CE2 de Joyeux sont allés à la piscine de St Vulbas du 4/12/18 au 5/03/19. Plusieurs élèves ont validé l'attestation « savoir nager ». Les enseignantes remercient tous les parents agréés et notamment les nouveaux qui ont passé l'agrément cette année.

*Journal :

Un nouveau journal (plus de 200 exemplaires) scolaire du RPI, vendu 1 euro minimum au profit des coopératives scolaires, est paru avant les vacances de février. Toutes les classes y ont contribué et les CM1CM2 se sont occupés de la mise en page.

*Course contre la faim :

Le 17 mai, les élèves du RPI se retrouveront pour une journée de course solidaire à Faramans. Les écoles de Joyeux et Faramans auront le 26 mars une journée de sensibilisation. Où en seront les travaux à Faramans ? Ce n'est pas sûr qu'ils soient terminés cependant la mairie de Faramans assure qu'une solution sera trouvée afin que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour ce projet.

*Cinéma :

Sorties : - Les élèves de l'école de Faramans ont vu le film d'animation Croc-Blanc en décembre.

Les élèves de Joyeux ont vu le film « Le Mécano de la général » le 22 novembre et verront le film « Shaun le mouton » le 14 mars.

St Eloi : cinéma à Noël le 17/12 : « petits contes sous la neige »

19/11 : « monsieur et monsieur »

11/02 : « la pie voleuse »

Dernier film en avril-mai : « pat et mat 3 »

Animation cinéma avril-mai

Classe cinéma à Faramans : Vendredi 12 avril. Les enseignants remercient les sous des écoles pour le financement.

*Collège :

Lundi 4 mars : M. Weisse, principal du collège de Meximieux, est venu présenter le collège aux parents d'élèves de CM2.

Vendredi 22 mars : Visite du collège.

*Sortie vélo :

Elle se déroulera sur deux jours avec nuitée le 24 et 25 juin (ce qui déplacera le dernier conseil d'école au

mardi 18 juin) avec possibilité de repli le 1^{er} et 2 juillet. Le dossier est en cours d'élaboration. Une réunion d'information aux familles aura lieu en avril ou début mai.

*Prévention tabac :

Une intervenante de la ligue contre le cancer est venue 2x 2h en classe de CM1-CM2 pour parler des méfaits du tabac sur la santé.

*Plan bibliothèque :

La subvention de 1500 euros a été reçue afin d'étoffer la bibliothèque d'école. Plus de 150 ouvrages ont été achetés. Les parents vont être sollicités afin de couvrir la centaine de livres et de pouvoir les mettre en service.

*Quart d'heure lecture :

Les classes du RPI vont mettre en place en accord avec les orientations ministérielles un quart d'heure de lecture autonome. Quotidiennement, pendant 15 minutes, les activités de la classe

s'arrêteront et les élèves et les adultes liront dans le calme un livre de leur choix.

Photographies de classe le 11 avril et dernier conseil d'école mardi 18 juin à Saint-Eloi.

4- Suivi des travaux

Faramans : Deux plaques devant le portail et coté parking ont été posées indiquant l'entrée avec interphone.

Poursuite du renouvellement du mobilier des classes : la mairie annonce le vote au budget pour remplacer une dizaine de chaises. M. Gandon les en remercie.

Saint-Eloi : Les radiateurs ont été changés et un programmateur a été installé dans l'armoire électrique.

Joyeux : Changement du photocopieur. Les enseignantes remercient la mairie.

5- Questions des parents

- Je souhaiterais savoir comment allait être réparti l'effectif de la grande section à la prochaine rentrée? En effet une classe de 30 élèves semble être un effectif trop important pour une classe de CP.

Nous ne pouvons pas vous répondre, les répartitions dépendront des effectifs de l'année prochaine. Elles seront faites dans l'intérêt de tous les élèves.

- Est ce que les 2 maîtresses remplaçantes dans la classe de ce2 et cm1 vont rester jusqu'à la fin de l'année scolaire ? Peut être n'ont ils pas encore l'information.

Oui, Nadège CHEVROT est en congé maternité jusqu'à la fin de l'année.

- Pourquoi l'école de Faramans ne fait pas de mardi gras ?

C'est un choix pédagogique de l'équipe enseignante pour les grandes classes de CE2 à CM2.

Des questions concernant la cantine vont être transmises à la mairie.

Séance levée à 19h

Note : suite à une erreur de manipulation, les questions aux mairies ne leur sont pas parvenues avant le conseil d'école et n'ont par conséquent pas pu être débattues. Les questions ont donc été transmises ultérieurement par mail.

- Quand seront levées les punitions ?

Il n'y a pas d'enfants punis, pour donner suite aux problèmes de discipline évoqués lors du conseil d'école du 8 novembre 2018. Nous avons en commun accord avec les cantinières mis en place un processus consistant à mettre à l'écart les enfants les moins disciplinés et qui perturbent les autres. Ces enfants sont dits « autonomes », ils ont à leur disposition l'entrée, le plat (chaud), le fromage et le dessert. Ils décident de l'allure et dans quel ordre ils désirent manger. Ils ont une seule consigne à respecter c'est de rester assis correctement à leur table. Ils sont surveillés au

même titre que les autres enfants.

- Pourrions-nous savoir ce qu'il se passe à la cantine ? et avoir un topo de l'organisation pendant ce temps de pause?

Les enfants finissent les cours à 11h40 - ils ont une pause durant laquelle ils vont aux toilettes et se laver les mains - avant 12h ils se rendent à la cantine en rang. Les enfants choisissent leur table (4 par table) à l'exception des

« autonomes » qui sont à leur table - ils ont tous la même consigne à respecter - c'est-à-dire rester assis correctement, et manger correctement. Ils peuvent parler, rigoler et même se lever pour aller chercher de l'eau ou aller aux toilettes après en avoir demandé l'autorisation.

Les cantinières font leur service, le silence est demandé avant chaque plat pour permettre de donner les consignes - menu et choix du plat- en fin de repas les enfants rangent leur chaise et vont se mettre en rang.

Le retour à l'école se fait au mieux à partir de 13h et au plus tard à 13h20.

Nous avons constaté en début d'année un mieux en terme de discipline, la preuve: le nombre d'enfants dits autonomes est passé de 10 à 5 et aucune fiche de discipline n'a été envoyée.

Une réservation de tables entre amis avait été mise en place et le service par les enfants avaient été rétablis. Malheureusement le comportement des enfants nous a obligés à supprimer ces deux tentatives.

Les enfants profitaient de ce moment-là pour jouer et se défouler.

La cantine n'est pas une récréation, elle doit être pour l'enfant un moment de calme ou celui-ci doit manger correctement en respectant ses camarades et l'autorité des adultes.

- D'après les enfants ils n'ont pas le droit d'échanger et de rigoler alors que la pause déjeuner est un lieu de partage et de décompression

Didier Rubat étant très souvent présent à la cantine peut confirmer que ce n'est pas la réalité

Les parents délégués restent à la disposition de ceux qui auraient des questions ou souhaiteraient avoir des précisions sur ce compte-rendu :

- soit par l'adresse mail suivante : parents.rpi.01800@gmail.com
- soit par téléphone auprès de l'un de vos représentants

Saint- Eloi

Bénédicte MARGET - 06.17.82.11.42

Simon SORIANO - 06.15.52.36.73

Joyeux

Sylvie VIRET - 06.72.16.27.04

Aurélié DUSSIEUX - 06.23.86.05.18

Faramans

Vincent NICOLAS - 06.86.78.66.59

Stéphane CHAPRON - 06.76.92.14.25